

## Prix des services

Dans l'archidiocèse de Sherbrooke, les tarifs suivants sont en vigueur en 2015. Ils sont sujets à révision annuellement :

- *Messe annoncée* (célébrée publiquement en annonçant à l'avance le moment et l'intention pour laquelle elle sera célébrée) : **15 \$**
  - Peuvent percevoir ce montant, les paroisses et les communautés autorisées dont les noms suivent :
    - La Famille Marie-Jeunesse
    - Les Bénédictins
    - Les Carmélites
    - Les Clarisses
    - Les Missionnaires Notre-Dame-des-Anges
    - Les Petites Soeurs de la Sainte-Famille
    - Les Servantes du Saint-Sacrement
- Les autres messes sont des messes non annoncées et l'offrande demandée est alors de : **5 \$.**
- *Baptême* : célébration toujours gratuite
- *Mariage* : **270 \$**
- *Anniversaire de mariage célébré en dehors d'une messe dominicale* : **200 \$**
- *Funérailles d'adulte* : **375 \$**
- *Funérailles d'enfant* : **100 \$**
- *Accueil des condoléances à l'église avant les funérailles* : **150 \$**
- *Cérémonie d'adieu dans une résidence funéraire* : **175 \$**
- *Extraits de baptême, de mariage ou de sépulture* délivrés par la paroisse et ayant une valeur religieuse uniquement : **20 \$** pour un extrait et 4 \$ pour une copie supplémentaire du même acte.